



Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine

107-2 | 2019

Des montagnes en crise : quelles réponses par l'innovation sociale ?

De l'espace incertain : trajectoire spatiale d'une innovation sociale « par retrait ». Étude de la composition de l'association des gîtes et refuges du Queyras (Hautes-Alpes, France)

Yann Borgnet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rga/6049>

DOI : 10.4000/rga.6049

ISSN : 1760-7426

Éditeur

Association pour la diffusion de la recherche alpine

Référence électronique

Yann Borgnet, « De l'espace incertain : trajectoire spatiale d'une innovation sociale « par retrait ». Étude de la composition de l'association des gîtes et refuges du Queyras (Hautes-Alpes, France) », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 107-2 | 2019, mis en ligne le 25 septembre 2019, consulté le 30 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rga/6049> ; DOI : 10.4000/rga.6049

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2019.



La *Revue de Géographie Alpine* est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

De l'espace incertain : trajectoire spatiale d'une innovation sociale « par retrait ». Étude de la composition de l'association des gîtes et refuges du Queyras (Hautes-Alpes, France)

Yann Borgnet

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence LABEX ITEM - ANR-10-LABX-50-01.

Introduction

- 1 Dans le Queyras comme dans d'autres territoires de montagne, le modèle de développement touristique est en questionnement. Les conséquences du changement climatique interrogent la viabilité des investissements destinés à assurer le fonctionnement des sports de neige, et la motivation de la clientèle pour le « tout-ski » s'érode (Vanat, 2018). Une baisse démographique constatée dans certains territoires de montagne pose la question de leur attractivité. Par exemple entre 2010 et 2015, sept des huit communes du Queyras ont eu un solde de population négatif, avec une baisse allant de -0,4 % à -4,1 %¹. Ainsi, si « les stations ont sauvé le pays » (I1)² lors de la chute démographique enregistrée dans les années 1960, ces nouvelles données mettent en péril le fonctionnement antérieur, et invitent à imaginer des alternatives crédibles au tout-ski, voire au tout-tourisme (Bourdeau, 2007).
- 2 Ces contraintes font des régions alpines des laboratoires pertinents (Richard *et al.*, 2010) pour observer les trajectoires d'adaptation. En effet, ces espaces touristiques se caractérisent par l'entrelacement de nombreuses logiques, entre des entités

touristiques fortement polarisées (stations) et des réseaux d'acteurs (Painter, 2009), issus de la société civile et dont l'inscription spatiale est diffuse. Cette contribution rend compte du rôle actif de ces derniers, dans le développement des pratiques d'itinérance dans le Queyras, développement qui diffère dans sa forme et dans ses modalités d'un modèle institutionnel plus planifié à l'origine des stations-village à partir des années 1965.

- 3 La présente étude s'intéresse à la *trajectoire spatiale* des activités d'itinérance dans la vallée du Queyras, possibles vecteurs d'une transition du modèle touristique. Ces activités, par leur caractère diffus, impliquent une gestion différente de celle qui structure les stations classiques. Ainsi, nous postulons que les (re)compositions de ce réseau se font à l'interface de deux logiques : une logique institutionnelle et une logique réticulaire, cette dernière offrant de plus amples degrés de liberté aux acteurs, mais ne permettant pas une intégration territoriale optimale.
- 4 Notre analyse, de type monographique, se rapproche de l'approche anthropologique par « enchevêtrement des logiques sociales » (Olivier De Sardan, 2001) et se fonde sur la sociologie de l'acteur-réseau (Latour, 2006). Elle utilise plus spécifiquement le concept d'innovation par retrait (Goulet et Vinck, 2006), croisé avec divers apports théoriques issus de la sociologie pragmatique (Boltanski et Thévenot, 1991 ; Chateauraynaud et Debaz, 2017) et de la géographie sociale (Massey, 2005).
- 5 L'enquête de terrain se base sur quinze entretiens semi-directifs (Blanchet et Gotman, 2007) conduits auprès de divers acteurs socio-professionnels (gérants de gîtes et refuges, prestataires d'activités sportives), d'élus et de techniciens (Office du Tourisme, Parc Naturel Régional du Queyras). Par ailleurs, divers documents ont été analysés (brochures touristiques, sites internet, articles de presse, archives personnelles...). Le traitement des données a été réalisé de manière qualitative, dans le but d'analyser la *situation*, définie par Barthe *et al.* comme « le présent de l'action dans son déroulement » (Barthe *et al.*, 2013, p180).

Pour une *anthropologie symétrique* de l'espace

Territoires et réseaux, deux logiques scellées par l'espace

- 6 Dans une lecture territoriale renouvelée par l'apport du concept de réseau (d'acteurs), il apparaît en suivant Painter (Painter, 2009) que « les réseaux semblent dynamiques, les territoires paraissent statiques et réfractaires aux changements »³. Le territoire dans le sens anglophone du terme est une aire délimitée et fonctionnant selon une logique institutionnelle. Par contre, la société civile se structure en différents réseaux d'acteurs, collectifs plus ou moins formalisés se redéfinissant au gré de nouvelles associations et de détachements. Nous nous intéressons au croisement de ces deux logiques. La littérature affirme parfois la fin des territoires au profit des réseaux, ou alors confirme l'intérêt heuristique de leur association (Agnew, 1999 ; Painter, 2009). Notre propos étudie cette seconde proposition. En effet, il nous semble que si les logiques privées, marchandes ou associatives parviennent mieux à se développer sur l'aire considérée du fait de leur caractère « en marge » (Bautès et Reginensi, 2008), elles ne peuvent avoir de réelles capacités à transformer l'espace qu'en nouant des relations avec les acteurs institutionnels.

- 7 Le concept d'espace permet d'analyser les liens entre ces deux logiques car il renseigne sur les trajectoires de transformation. À l'opposé d'une acception statique, d'un « conteneur absolu d'objets qui ont leurs propres géographies définies » (Painter, 2009), nous le définissons avec Massey comme « la sphère de possibilité d'existence d'une multiplicité, comprise comme une pluralité simultanée »⁴ (Massey, 2005, p9). Cette multiplicité est dynamique, instable et non circonscrite a priori. Elle se structure par le truchement d'un référent commun, matériel (lieu, aire) ou immatériel (mode de vie, référent culturel, sphère relationnelle). Les possibilités infinies d'associations au caractère labile rendent l'espace éminemment incertain.
- 8 Dans une perspective d'anthropologie symétrique, l'espace en tant que système relationnel s'articule avec le *principe de symétrie généralisée* (Callon, 1986 ; Latour, 1991), et invite à réinvestir le statut des non-humains dans le cours des collectifs sociaux, comme « éléments actifs d'organisation des relations des hommes entre eux et avec leur environnement » (Akrich, 1987). Ainsi, en tant qu'actant, les non-humains structurent et participent à la recomposition des collectifs, et de l'innovation résultante. Ce sont des facteurs de stabilité (Murdoch, 1997), mais aussi des éléments perturbant les situations.

Innovation par retrait et trajectoire spatiale

- 9 Il est possible d'analyser le développement des pratiques d'itinérance dans le Queyras par le prisme de l'innovation par retrait, « fondée sur la réduction d'une pratique ou le retrait d'un artefact donné » (Goulet et Vinck, 2002). Cet outil théorique reprend les fondements de la *sociologie de la traduction* (Callon, 1986 ; Latour, 2006) qui conçoit l'innovation comme un réseau structuré par des mouvements et des flux : « les maîtres mots sont ceux d'interactions, de décloisonnement, de circulations de l'information, de concertation, d'adaptation et de souplesse » (Akrich, Callon et Latour, 1986, p. 6).
- 10 À la différence de l'innovation par retrait définie par Goulet et Vinck, où ce dernier est anticipé et décidé, la *situation* ici décrite a une temporalité ouverte (Lévy, 2018), et les retraits y sont subis et incertains (Callon, Lascoumes et Barthes, 2001). Dans notre cas d'étude, plusieurs retraits vont scander la structuration progressive de l'innovation (neige, partenaire économique, pratiquants). Suite à chaque retrait, l'innovation se construit autour d'un nouvel élément structurant.
- 11 L'innovation se compose progressivement par associations et retraits successifs, et participe ainsi à la trajectoire spatiale. La trajectoire spatiale rend compte des prises sur l'espace (Chateauraynaud et Debaz, 2017) qu'ont les acteurs, individuels ou liés au sein de collectifs. Dans cette perspective, l'innovation par retrait est un outil théorique permettant de donner un cadre à cette trajectoire, en mettant particulièrement l'accent sur les ruptures au sein du réseau. Ces retraits produisent des bascules et des bifurcations, qui peuvent *in fine* transformer l'espace.

Vers une bifurcation du modèle touristique ?

Pérennité du modèle hivernal et incertitudes climatiques

- 12 Le Queyras a été de 1965 à 1983 un véritable laboratoire d'expérimentation grâce à un développement touristique endogène⁵ marqué par la création de huit « stations-

village », à l'initiative de Philippe Lamour⁶. Le ski alpin a été au cœur du développement de la saison hivernale, autour de l'actant *remontées mécaniques* : « parmi les équipements sportifs, les plus importants concernent les systèmes de remontée mécanique »⁷.

- 13 Or trois hivers consécutifs sans neige à la fin des années 1980 marquèrent « un grand tournant dans l'économie des sports d'hiver » (Gauchon, 2009, p199), en questionnant la pertinence de ce modèle hivernal, exclusivement centré sur le ski alpin. Dans le Queyras, la Société d'économie mixte (SEM), qui centralisait et gérait le réseau de remontées mécaniques se trouve alors en grandes difficultés financières. Ses comptes sont alors redressés par le soutien de son principal financeur, le District⁸ : « en 1992, suite à des saisons de mauvais enneigement ayant entraîné des pertes importantes pour la SEM, celle-ci s'est trouvée dans l'obligation de reconstituer son capital. »⁹. Cet événement a eu un impact fort sur la réorientation des politiques touristiques des communes et du District, notamment autour d'investissements pour équiper les domaines skiables en enneigeurs : « c'est ce qui nous a mis en difficulté, les canons à neige » (I2)¹⁰. Un nouveau tournant a lieu à partir de 2007 : le Conseil Général reprend la gestion des remontées mécaniques par le truchement d'une régie, avec la fermeture de quatre des huit stations¹¹ et le démantèlement de plusieurs remontées mécaniques dans les stations restantes. D'*intermédiaire* au cœur de l'espace Queyras, scellant temporairement de nombreuses relations entre réseaux et territoire, la *neige* est donc devenue un *médiateur*, c'est-à-dire une entité qui « transforme, traduit, distord et modifie le sens ou les éléments » (Latour, 2006, p58) du fait de son caractère imprévisible et incertain. (I3)¹².
- 14 Les gîtes et refuges ont peu de liens avec l'activité ski alpin, et sont moins directement touchés par le retrait des remontées mécaniques. En revanche, l'actant *neige* les relie avec d'autres pratiques, comme le ski de randonnée (I3). Cette fréquentation hivernale des gîtes et refuges s'est érodée dans les années 1990, avec une « bascule en 2000 », compensée heureusement par l'augmentation de la part estivale dans le chiffre d'affaire global : « Et maintenant je fais 65 % de mon chiffre l'été, et 35 % l'hiver » (I3).
- 15 La disparition ou la plus grande imprévisibilité de l'actant *neige*, suivie par le démantèlement des remontées sont évoqués par les acteurs comme une forme de retrait, indirectement à l'origine de l'innovation. De nouvelles associations visent à diversifier les activités économiques : « ce qui fait la force d'une innovation est autant la robustesse et la quantité de liens durablement rompus que la quantité et la robustesse des liens qui associent des entités à un projet innovant » (Goulet et Vinck, 2002, p. 199). Le changement climatique accentue encore cette « fin des certitudes » autour de l'actant *neige* et est évoqué par l'ensemble des acteurs rencontrés, à l'image de I4 qui s'interroge : « on va avoir de moins en moins de neige, on va plus pouvoir faire de la neige à canon, alors qu'est-ce qu'on fait ? »¹³.

Création d'un collectif formalisé et diffus autour d'un dessein commun

- 16 Le modèle de développement du tourisme queyrassin fut dès ses débuts bi-saisonnier¹⁴. Dans les années 1990, des recherches universitaires réaffirment l'importance du tourisme estival comme levier de développement : « cette fréquentation estivale est vitale pour des dizaines de communes des Hautes-Alpes » (Barbier, 1989, p. 5). Pour

développer ce tourisme, des *aménités* présentes (sentiers, gîtes et refuges, nature, ensoleillement...) doivent être associées pour devenir des ressources (Raffestin, 1980). Du fait de l'engagement prioritaire du territoire institutionnel en direction des domaines skiables¹⁵, les acteurs socio-professionnels (logique civile) s'emparent de cet enjeu, en marge des institutions, pour créer un réseau qui s'autonomisera progressivement.

- 17 L'Association des gîtes et refuge du Queyras, comprenant sept gîtes d'étapes et refuges¹⁶, est créée en 1993 autour de la *cit  civique* (Boltanski et Th venot, 1991), li e   une volont  commune de ces h bergeurs d' tre repr sent s au sein des diff rentes instances institutionnelles. Le vaste r seau de sentiers trac s   la fin des ann es 1960 avec le concours de l'association Grande Travers e des Alpes, tout en constituant une pr -structuration de l'espace (Bourdeau, 2009), n'est pas encore r ellement exploit e comme ressource par les g rants de gîtes et refuges. D s 1995, le r seau topologique (Painter, 2009) constitu  des sentiers et gîtes va  tre formalis  par l'int gration d'un nouvel actant : GuilTour. Soci t  d' conomie mixte financ e majoritairement par le District, reli    l'Office de promotion touristique du Queyras ; elle devient alors l'unique centrale de r servation assurant la commercialisation de nombreux h bergements et activit s.
- 18 Un accord commercial est alors scell  entre l'Association des gîtes et refuges et GuilTour autour d'un int r t partag  : promouvoir et d velopper les activit s d'itin rance en autonomie¹⁷. Ce contrat permet de r duire le nombre d'interlocuteurs n cessaires   l'organisation de ce type de s jours, gr ce   la mise en place d'un num ro de t l phone unique g r  par la centrale GuilTour. Une alliance informelle entre l'Association et un transporteur de la vall e permet aussi le transport des sacs des randonneurs d'un g te   l'autre   partir de l'ann e suivante (1994), service inclus dans le processus de r servation op r  par GuilTour.
- 19 Dans les suites de l'article, nous suivrons l' volution de l'identit  et des fonctionnalit s de l'outil de r servation n  de ces premiers accords formels et informels, en nous int ressant surtout aux recompositions sociales qu'accompagnent sa construction (Latour, 2006), plut t qu'  l'innovation technologique qu'il constitue.

Vers un principe sup rieur commun territorial ?

Instabilit s des actants et recompositions

- 20 L'itin raire de l'Association des gîtes et refuges du Queyras a  t  ponctu  par plusieurs retraits d'actants,   chaque fois compens s par de nouvelles associations. Ces recompositions se sont structur es autour d'un *principe sup rieur commun* (Boltanski et Th venot, 1991) fond  sur la pr  minence du collectif. Le but est la viabilit  et le maintien d'activit s  conomiques centr es autour du tourisme et devant assurer les conditions de subsistance d'acteurs « n o », pour la plupart issus du ph nom ne de la *migration d'agr ment* (Martin, 2013).
- 21 Ces retraits peuvent  tre caract ris s par leur temporalit  (temporaires ou d finitifs), leur spatialit  (localis s ou g n ralis s), leur cause (endog ne ou exog ne au r seau), leur effet (brutal ou latent) ; ils touchent les conditions de pratique (par exemple lorsque la neige reste sur les hauts cols de fa on tardive), la pratique elle-m me (pratiquants moins nombreux ou transformation des pratiques) ou encore ils peuvent

être liés aux réseaux d'acteurs à l'origine de l'organisation et de la promotion de ces activités.

- 22 La nature même des activités d'itinérance implique une gestion marquée par l'imprévisibilité et l'indétermination (Tsing, 2015). Cette pratique en mouvement (Berthelot, 2012) est le fait de pratiquants autonomes qui débordent le cadre purement organisationnel en même temps qu'ils le structurent de manière indirecte (Rech, 2010). Par ailleurs, d'autres actants renforcent encore ce caractère labile (neige, météorologie...).
- 23 Derrière ces éléments marqués par les incertitudes, la fixité des sentiers et de l'emplacement des gîtes et refuges, ainsi que la relative stabilité de l'outil depuis l'accord passé avec GuilTour sont des non-humains dont l'« influence sur le long terme nous aide à établir des formes sociales capables de durer et de demeurer indépendantes de nos interactions précaires »¹⁸ (Murdoch, 1997, p. 329). Ces actants contribuent à stabiliser les associations, qui ne sont pas rendues immuables pour autant. Ainsi, en tant que *point de passage obligé* (Callon, 1986), toute modification d'un de ces actants contribue à réorienter durablement le réseau. En 2008, la transformation de l'Office de promotion touristique du Queyras en un EPIC¹⁹ « Office du tourisme intercommunal du Queyras » s'est accompagnée de la création d'une centrale de réservation propre, et de la rupture des liens qui associaient l'ancien Office à la société GuilTour. Ce nouveau retrait brutal, endogène et définitif, entraîne l'arrêt de la commercialisation des randonnées-liberté par GuilTour, et dans la suite une chute importante du nombre de randonneurs s'engageant en autonomie dans le tour du Queyras : « ça a été un vrai coup dur pour nous, et ça s'est accompagné d'une chute de la rando-liberté » (I3).

Traduire pour stabiliser

- 24 Suite au retrait de GuilTour, et alors que la nouvelle centrale de réservation gérée par l'Office du tourisme intercommunal (OTI) ne répond pas aux besoins des hébergeurs²⁰, les membres de l'Association s'engagent dans un nouveau *processus de traduction*²¹ (Callon, 1986), dans le but de conserver et de pérenniser la maîtrise de leur outil de vente. Fort des expériences conduites autour du Mont-Blanc (montourdumontblanc.com) et dans la vallée de la Clarée (refugesclareethabor.com), les membres de l'Association se rapprochent du prestataire de solutions digitales « Alliances-réseaux », qui propose des outils de réservation en ligne. En 2013 va ainsi naître le site internet « montourduqueyras.com » qui permet de réserver, puis de payer en ligne (à partir de 2016) l'ensemble des hébergements présents sur les différents circuits d'itinérance.
- 25 La construction socio-spatiale de ce dernier outil contribue progressivement à l'éloignement des acteurs socio-professionnels avec la logique institutionnelle, sur laquelle ils n'ont que peu de prise (Chateauraynaud et Debaz, 2017)²². L'action de l'OTI est remise en cause par les hébergeurs au regard d'intérêts parfois concurrents²³, et un nouveau rapprochement s'opère entre nombre de ces acteurs avec un site internet de promotion du Queyras concurrent (enviedequeyras.com) issu de la sphère privée. Le seul lien de l'Association avec l'OTI était un *widget* de réservation qui permettait de rendre visible et de réserver les gîtes et refuges depuis le site internet de l'OTI. Celui-ci a disparu en 2017 avec la refondation du site internet promouvant le nouveau territoire élargi au Guillestrois²⁴.

- 26 La recherche de stabilité s'est construite en marge des institutions. Ce qui constituait jusqu'alors une force (Bautès et Régimensi, 2008) avec le maintien d'importants degrés de liberté, pourrait à présent conduire l'Association dans un fonctionnement en vase-clos contraire au processus d'inscription spatiale, et remettant en question sa capacité d'innovation : « est innovatrice une organisation ou un ensemble d'organisations qui favorisent les interactions, les allers et retours permanents, les négociations en tous genres qui permettent l'adaptation rapide » (Akrich, Callon et Latour, 1988, p. 5-6).

De l'inscription spatiale de l'innovation

- 27 Nous avons jusqu'alors présenté la construction d'un réseau, ponctuée par des retraits et de nouvelles associations. Si le réseau structure l'innovation, l'étape suivante interroge forcément sa capacité à s'inscrire dans la multiplicité spatiale (Massey, 2005), en s'intégrant aux autres réseaux, et en rejoignant la logique territoriale et institutionnelle.
- 28 Comme déjà mentionné, la multiplicité spatiale trouve son liant dans un référent matériel ou immatériel. Les liens physiques avec les autres acteurs socio-professionnels de la vallée sont inexistantes en dehors de relations informelles ou ponctuelles. En revanche, si le développement de l'innovation s'orientait jusqu'alors vers un fonctionnement en vase clos, des indices montrent que de nouveaux rapprochements s'opèrent avec les divers acteurs institutionnels, notamment avec l'Office du tourisme intercommunal et le Parc Naturel Régional du Queyras.
- 29 L'arrivée d'une nouvelle directrice de l'Office du tourisme intercommunal en 2018, et l'organisation de plusieurs temps forts et réunions destinés à la « reconquête des socio-professionnels » augure une nouvelle étape. L'actuelle présidente de l'Association des gîtes et refuges s'interroge sur la possibilité de renouer les liens : « on a un outil qui est performant, qui pourrait l'être encore plus mais pour ça on pourrait avoir besoin de l'aide de l'Office par exemple. Et en moyens humains et en compétences, ça permettrait à l'Office de s'appuyer sur nous pour développer leur communication sur l'itinérance » (I5). En revanche, certains faits montrent que le processus de traduction n'en est qu'à ses balbutiements. Le magazine « Queyras Mag » daté de l'été 2018 et édité par l'OTI, consacre huit pages à l'itinérance. Une lecture attentive de cette publication rend compte de la concurrence propre à la *cité marchande* (Boltanski et Thévenot, 1991) qui existe entre la centrale officielle de réservation de l'OT, liée à diverses agences de voyage locales, et « montourduqueyras.com », très discrètement mentionnée.
- 30 Or, ces liens matériels peuvent également se référer à une unité axiologique, immatérielle, apparentée au concept de sémiosphère (Raffestin, 1986), en interrogeant la composante culturelle des liens au sein des différents réseaux et logiques. Ainsi dès 2017, un processus de traduction a été initié afin d'engager les hébergeurs membres de l'Association dans une démarche « zéro déchet, zéro gaspillage », par la vente systématique aux clients de boîtes pique-nique réutilisables. Également promue par le PETR²⁵ Guillestrois-Queyras et le SMITOMGA²⁶, cette initiative, construite autour de l'actant « boîte pique-nique » dépasse la simple vente de l'objet « boîte », et a vocation à « impulser une vraie démarche sur le territoire »²⁷(I5).
- 31 Si les réseaux peuvent indéfiniment se développer, leur sens est par contre à rechercher au sein d'une étendue circonscrite. Les notions de frontières et de ressources peuvent ainsi nous éclairer sur le processus de *sémiotisation de l'espace*

(Raffestin, 1986, p180). La frontière rejoint la notion de *limite configurante* (Lussault, 2007). Elle définit à la fois une intériorité et un rapport à l'extériorité. C'est à ce titre que le terme « territoire », au sens institutionnel du terme (re)prend tout son sens. Dans la vallée du Queyras, le Parc Naturel Régional du Queyras scelle cette unité de penser et d'agir, ceci de manière encore accrue depuis la fusion des Communautés de Communes²⁸. Dans la charte du Parc Naturel Régional du Queyras, l'objectif est de « créer les conditions favorables à l'émergence de nouvelles activités de production, de services, d'activités commerciales (...) privilégiant la permanence plutôt que la saisonnalité, la diversification plutôt que la mono-culture touristique, la pérennité plutôt que l'éphémère. Elles sont respectueuses des équilibres du territoire ». Ce projet est en parfaite adéquation avec les fondements de l'innovation sociale que nous avons décrite.

- 32 Au-delà des associations contingentes d'intérêts localisés, circonscrits et contextuels, un *principe supérieur commun territorial* défini comme vision partagée transcendante à l'ensemble des acteurs invite à élargir la réflexion au-delà des frontières du réseau décrit ici, et à considérer *in fine* la prééminence de la cité civique sur une cité marchande concurrentielle (Boltanski et Thévenot, 1991) : « le Queyras, c'est tout lié » (I2), dans une commune volonté de « ne (...) pas grossir : ce qui nous sauve aujourd'hui, c'est que l'on ne s'est pas trop développés, que l'on a peu aménagé »²⁹. Ainsi ce principe territorial guide l'Association dans l'orientation progressive de sa trajectoire spatiale en direction du territoire et des autres logiques spatiales présentes sur la vallée.

Conclusion

- 33 La transition du modèle touristique dans les territoires montagnards devient de plus en plus pressante, notamment hors des grands centres de ski. Or, il est « difficile de trouver ce qui peut remplacer le ski alpin » (I6). Il semble qu'un blocage socio-technique (David, 1985) empêche de penser et soutenir réellement les alternatives. Dans le Queyras, de récents investissements publics issus de la région Sud sont encore largement orientés en direction du ski alpin³⁰.
- 34 Les questions de l'origine, du point d'inflexion, des modalités et de la spatialité de cette transition touristique restent donc posées. Nous en avons donné ici un exemple en décrivant un processus en partie indéterminé, progressivement composé, aux orientations incertaines – dont nous avons reconstruit la cohérence structurelle a posteriori – et conduit selon une temporalité ouverte. Sa trajectoire nous semble régie par un principe d'improvisation, soit une « action porteuse de ses effets propres et progressant à travers des interactions qui dessinent un champ de forces complexe, en permanence tendu vers le déséquilibre » (Lévy, 2018). Nous nous sommes particulièrement intéressés à l'inscription spatiale de la transition, en révélant son caractère diffus (Bourdeau, 1994) et réticulaire, et alternant entre des relations informelles et formelles. L'exemple présenté ici se rapproche du concept de développement territorial qui « indique nettement l'ambition de relever d'une autre conception de l'action que celle assumée par des collectivités démocratiques (...) à savoir une conception de l'action collective à nouveau assumée par des acteurs qui (...) œuvrent à la construction de collectifs qui dépassent largement les périmètres locaux, d'intérêts communs partagés globalement et finalement un peu partout de territorialités plus habitables » (Coste et Lajarge, 2014).

- 35 Ce collectif d'hébergeurs a su composer des liens entre acteurs et actants pour créer une véritable ressource : non pas une matière à acquérir ou à posséder, mais « une relation dont la réussite fait émerger des propriétés nécessaires à la satisfaction de besoins » (Raffestin, 1980, p. 42). La visée consiste au maintien et à la pérennisation de cette ressource, véritable « enjeu dynamique » (Raffestin, 1980) au regard de l'instabilité des associations. Les traductions actuelles opérées en direction des acteurs institutionnels vont dans le sens d'une meilleure inscription spatiale de la ressource mais se révèlent parfois contradictoires avec la recherche de liberté d'action (Tsing, 2017). L'ensemble trouve finalement sa cohérence autour d'un *principe supérieur commun territorial*, qui croise la *cit  civique*, d j   voqu e, et de plus en plus clairement semble-t-il la *cit   cologique* (Lafaye et Th venot, 1993).³¹ Pour celle-ci « les choses de la nature, la cause de la nature, sont de plus en plus souvent invoqu es dans les relations entre humains ». Le projet de r daction de la prochaine charte du Parc Naturel R gional du Queyras place la nature et la biodiversit  au c ur des r flexions³².
- 36 Les impacts attendus du changement climatique rendent fortement plausible l'hypoth se du renforcement des retraits de la neige et des remont es m caniques   l' chelle de la vall e³³, contribuant   relier l'ensemble des r seaux et logiques autour de ce *principe sup rieur commun territorial*, et permettant ainsi de penser progressivement l'apr s « tout-ski », voire l'apr s « tout-tourisme » (Bourdeau, 2007).

BIBLIOGRAPHIE

- Agnew J., 1999.- "Mapping political power beyond state boundaries: Territory, identity, and movement in world politics", in *Millennium: Journal of International Studies*, 28(3), 499-521.
- Akrich M., 1987.- « Comment d crire les objets techniques ? » in *Techniques et culture*, n  9, p. 49-64, <https://tc.revues.org/4999>
- Akrich M., Callon M., Latour B., 1988.- «   quoi tient le succ s des innovations ? 1 : L'art de l'int ressement ; 2 : Le choix des porte-parole », in *G rer et comprendre, Annales des Mines*, pp. 4-17.
- Barbier B., 1989.- « Le tourisme rural montagnard. Le cas des Hautes-Alpes », in *M diterran e*, n  69-4, pp. 5-7, <https://doi.org/10.3406/medit.1989.2969>
- Barthe Y., De Blic D., Heurtin J.-F., Lagneau E., Lemieux C., et al., 2013. « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », in *Politix*, n  103-3, pp. 175-204, <https://doi.org/10.3917/pox.103.0173>
- Baut s N. et Reginensi C., 2008.- « La marge dans la m tropole de Rio de Janeiro : de l'expression du d sordre   la mobilisation de ressources », in *Autrepart*, n  47-3, pp. 149-167, <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2008-3-page-149.htm>
- Berthelot, L., 2012.- « Vers un apr s- tourisme ? : la figure de l'itin rance r cr ative pour repenser le tourisme de montagne :  tudes des pratiques et de l'exp rience de l'association Grande Travers e des Alpes », *Th se de doctorat en g ographie*, Universit  Grenoble Alpes, Grenoble, <http://www.theses.fr/2012GRENH007>.
- Blanchet A., & Gotman A., 2007.- *L'enqu te et ses m thodes : L'entretien*, Armand Colin.

- Boltanski L. et Thévenot L., 1991.- *De la justification : les économies de la grandeur*, Gallimard.
- Boltanski L. et Chiapello E., 1999.- *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard.
- Bourdeau P., 1994.- « Tourisme diffus et développement territorial : le cas du tourisme sportif de nature, Le tourisme diffus », *Actes du colloque de Clermont-Ferrand*, C.E.R.A.M.A.C., Clermont-Ferrand, pp. 73-88.
- Bourdeau P., 2007.- « L'après-ski a commencé » in Bourdeau, P. (ed.), *Les sports d'hiver en mutation : crise ou révolution géoculturelle ?*, Lavoisier, Paris.
- Bourdeau P., 2009.- « Interroger l'innovation dans les Alpes à l'échelle locale », in *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research*, n° 97-1, <https://journals.openedition.org/rga/786>
- Callon M., 1986.- « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », in *L'Année sociologique*, vol. 36, pp. 169 - 208, <https://www.jstor.org/stable/27889913>
- Callon M., Lascoumes P. et Barthe Y., 2001.- *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Éditions du Seuil.
- Coste A., et Lajarge R., 2014.- « Habitabilité périurbaine et territorialités renouvelées par les pratiques de nature. Saint-Pierre de Chartreuse, exemple emblématique ? », en ligne, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00923360>
- Chateauraynaud F., Debaz J., 2017.- *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations*. Collection Pragmatismes, Editions Pétra.
- David P., 1985.- "Clio and the Economics of QWERTY", in *The American Economic Review*, n° 75-2, Papers and Proceedings of the Ninety-Seventh Annual Meeting of the American Economic Association. pp. 332-337
- Gauchon C., 2009.- « Les hivers sans neige et l'économie des sports d'hiver : un phénomène récurrent, une problématique toujours renouvelée », in *Cahiers de Géographie*, n° 8, pp. 193-204, <https://hal.archives-ouvertes.fr/halsde-00404054/document>
- Goulet F. et Vinck D., 2012.- L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement. In *Revue française de sociologie*, n° 53-2, pp. 195-224, <https://doi.org/10.3917/rfs.532.0195>
- Lafaye C., Thévenot L., 1993.- « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », in *Revue française de sociologie*, n° 34-4. pp. 495-524, <https://doi.org/10.2307/3321928>
- Latour B., 1991.- *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte.
- Latour B., 2006.- *Changer de société, refaire de la sociologie*, La Découverte.
- Lévy L., 2018.- « L'action sur les territoires face au défi d'une temporalité ouverte. L'improvisation comme modèle pour l'action aménagiste ? », in *Développement durable et territoires*, n° 9-2, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.12282>
- Lussault M., 2007.- *L'homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*. Seuil, Paris.
- Martin N., 2013.- « Les migrations d'agrément, marqueur d'une dynamique d'après tourisme dans les territoires de montagne », *Thèse de doctorat en géographie*. Université Joseph Fourier, Grenoble, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00978720>
- Massey D., 2005. *For Space*, Sage.

- Murdoch J., 1997.- "Towards a geography of heterogeneous associations", in *Progress in Human Geography*, n° 21-3, pp. 321-337.
- Olivier de Sardan J.-P., 2001.- « Les trois approches en anthropologie du développement », in *Tiers- Monde*, vol. 42, n° 168, pages 729-754, consulté le 30 mars 2018, <https://doi.org/10.3406/tiers.2001.1546>
- Painter J. 2009.- « Territoire et réseau : Une fausse dichotomie ? », In Vanier, M. (ed.), *Territoires, territorialité, territorialisation : Controverses et perspectives*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp. 57-66.
- Richard D., George-Marcelpoil E. et Boudières V., 2010.- « Changement climatique et développement des territoires de montagne : quelles connaissances pour quelles pistes d'action ? », in *Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research*, n° 98-4, <http://rga.revues.org/1322>
- Raffestin C., 1980.- *Pour une géographie du pouvoir*, Litec.
- Raffestin C., 1986.- « Ecogenèse territoriale et territorialité », in Auriac F. et Brunet R. (eds.), *Espaces, jeux et enjeux*. Fayard : Paris, pp. 175-185
- Rech Y., 2010.- « Les cosmopolitiques des sports de nature. Réseaux, controverses et démocratie participative dans les espaces de loisir sportif : contribution à une sociologie des collectifs. Etudes de cas dans les massifs de Chartreuse et de Belledonne », *Thèse de doctorat STAPS*, Université Joseph Fourier, Grenoble.
- Tsing A., 2015.- *The mushroom at the end of the world: on the possibility of life in capitalist ruins*, Princeton University Press.
- Vanat L., 2018. International Report on Snow & Mountain Tourism. Overview of the key industry figures for ski resorts, 10th edition, consulté le 20 février 2019, repéré à l'URL: <https://www.vanat.ch/RM-world-report-2018.pdf>

NOTES

1. Statistiques INSEE, consultées le 20/02/2019 à l'URL <https://statistiques-locales.insee.fr>, filtre « Évolution annuelle moyenne de la population 2010-2015 ».
2. Entretien avec I1, guide de haute-montagne et co-gérant d'un gîte d'étape.
3. "Where networks seem dynamic, territories appear static and resistant to change"
4. "The sphere of the possibility of the existence of multiplicity in the sens of contemporaneous plurality"
5. « créer une station de tourisme d'été et d'hiver (...) non pas une station établie et menée de l'extérieur par des éléments étrangers à la commune, mais une station de caractère familial, créée avec le concours et au profit de la population locale » Extrait du CR du conseil municipal de Ceillac du 1^{er} mai 1965.
6. Philippe Lamour a été haut-fonctionnaire à la DATAR de 1964 à 1973, maire de Ceillac de de 1965 à 1983 et président du Parc Naturel Régional du Queyras de 1977 à 1992.
7. Compte-rendu du conseil municipal de Ceillac 1965-1970, soit les cinq premières années du mandat de Philippe Lamour.
8. Créé en 1988 en remplacement du SIVOM, le District en a repris l'ensemble des compétences : tout comme le SIVOM, l'un de ses rôles dans le Queyras a été de (re)structurer les investissements et la gestion des remontées mécaniques. Le District a été remplacé en 2001 par la Communauté de Communes des Escartons, changement qui s'est notamment accompagné par la création d'un conseil communautaire et d'une fiscalité propre. La communauté de commune a continué à

financer et à gérer les remontées mécaniques du Queyras par le truchement d'une SEM jusqu'en 2003, avant qu'un syndicat mixte ne soit créé.

9. Lettre d'observation définitive relative à la gestion du District du Queyras éditée par le Chambre régionale des comptes de PACA, 2000.

10. Entretien avec I2, ancien maire d'Arvieux, qui a été le premier à faire installer des canons dans le Queyras.

11. Les stations de Villevieille, Château-Queyras, Aiguilles et Ristolas.

12. Entretien avec I3, propriétaire d'un gîte à Abriès, et président de l'association de 1993 à 2008 : « moi j'ai vu des hivers sans neige, quand on a repris le gîte dans les années 1990. À la fin de ce même hiver, il était tombé de la neige mouillée (...) en altitude. Les premiers randonneurs qui arrivaient au mois de juin pour faire le tour du Queyras ne pouvaient pas passer les cols parce qu'il y avait trop de neige ».

13. Entretien avec I4, moniteur de ski et de parapente, et président de l'association des socio-professionnels prestataires de sports de nature.

14. Extrait du CR du conseil municipal de Ceillac du 1^{er} mai 1965.

15. La Société d'Économie Mixte du Queyras a bénéficié en 1992 d'un abandon de créance et d'un apport financier par le District, respectivement de 4,6 et 2,3 millions de Francs : « Le District a, donc, financé seul l'augmentation de capital ». Extrait de la « Lettre d'observations définitives relative à la gestion du District du Queyras », éditée par la chambre régionale des comptes de PACA. Par ailleurs, I4, acteur investi dans les sports de nature, déclare : « on n'a rien fait, mais absolument rien fait pour développer le tourisme d'été, qui se développe absolument tout seul. Seulement 35 % des nuitées sont faites l'hiver ».

16. Les Baladins à Ceillac, Les Gabelous à St Véran, le refuge Agnel au col Agnel, Les Villards à Abriès, Refuge des Fonts à Cervières, Le Grand Rochebrune à Souliers, Les Bons enfants à Brunissard.

17. L'itinérance récréative est une pratique sportive basée sur un déplacement, grâce à diverses activités (randonnée à pied, ski de randonnée, équitation, VTT), en différentes étapes et sur plusieurs jours consécutifs. Les pratiquants peuvent au choix passer par des agences de voyage qui s'occupent de l'ensemble de l'organisation, ou préparer leur circuit par eux-mêmes.

18. "The incremental buildup of resources takes humans away from pure interaction towards stable and enduring sets of heterogeneous associations".

19. Établissement Public à caractère Industriel et Commercial.

20. I5, présidente de l'Association des gîtes et refuges et co-gérante d'un gîte/hôtel à Molines déclare à ce sujet : « ça ne fonctionne pas la vente de nos hébergements via l'office et via la centrale de réservation ».

21. Le concept de traduction rend compte d'un processus d'association, qui dans le cadre de projets ou d'innovations se structure en quatre étapes : problématisation, intéressement, enrôlement et mobilisation des alliés.

22. Entretien avec I6, directrice de l'École de Ski Français (ESI) d'Abriès : « Dans le collège d'élus de l'OT, aucun ne bosse du tourisme, et c'est eux qui prennent les décisions finales (...) manque de bon sens, manque d'écoute des socio-pros ». Par ailleurs, la directrice de l'OTI évoque la difficile adéquation de la logique administrative liée à la mise en synergie territoriale (fusion des OT), et la logique touristique, structurée par des enjeux culturels.

23. Entretien avec I7, photographe et journaliste ayant participé aux éditions des Queyras Mag. Il évoque ainsi les tractations effectuées par la Régie des remontées mécaniques du Queyras pour imposer une première de couverture du magazine prise sur les pistes de ski, plutôt que de mettre en avant la pratique du ski de randonnée, qui constitue une grosse part de la clientèle des gîtes et refuges.

24. Le 1^{er} janvier 2017, conformément à la loi NOTRe, la promotion touristique est devenue une compétence communautaire, obligeant les Offices du tourisme du Guillestrois et du Queyras à fusionner.

25. Pôle d'Équilibre Territorial Rural.

26. Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères des cantons de Guillestre et de l'Argentière-La-Bessée.

27. Dans un article de l'hebdomadaire local « Alpes & Midi » daté du 13 décembre 2018, I5 évoque cette initiative pionnière : « nous sommes une trentaine et nous nous sommes mutualisés pour communiquer sur la démarche. (...) Sensibilisés au fait que l'itinérance produit beaucoup de déchets mais que nombre d'entre eux peuvent être évités, les vacanciers adhèrent complètement à la démarche ».

28. Le 1^{er} janvier 2017, conformément à la loi NOTRe, les communautés de communes du Guillestrois et du Queyras ont fusionné. La compétence tourisme est ainsi devenue communautaire. Deux stations de la nouvelle communauté, Vars et Risoul, ont par ailleurs gardé leur OT propre, comme l'autorise l'acte II de la Loi Montagne pour les stations classées.

29. Entretien avec I8, propriétaire et gérant d'un camping-bar-restaurant au pied du domaine skiable d'Abriès, et moniteur de ski.

30. Dans son plan quinquennal « Contrat station de demain », l'Assemblée plénière du Conseil Régional PACA du jeudi 3 novembre 2016 a accordé une enveloppe budgétaire d'un million d'euros pour les stations du Queyras, avec pour premier objectif affirmé de « développement des équipements structurants liés à la pratique du ski alpin et du ski nordique ».

31. En 1999, Luc Boltanski et Eve Ciapello ont ajouté une septième cité à l'arsenal conceptuel des Économies de la grandeur. La cité du projet, basée sur la figure du réseau et la possibilité de multiplier les connexions et de faire proliférer les liens ne nous semble pourtant pas correspondre au processus de mise en réseau que sous-tend l'innovation sociale présentée. En effet, Boltanski et Ciapello conçoivent ici le projet comme un « bout de réseau fortement activé » (Boltanski et Ciapello, 1999, p157), qui vise à dépersonnifier *in fine* le rôle de chaque acteur ou actant, qui deviennent interchangeable : « sur le tissu sans couture du réseau, les projets dessinent une multitude de mini-espaces de calcul à l'intérieur desquels des ordres peuvent être engendrés et justifiés » (ibid, p 157). Un tel projet ne peut en aucun cas être « territorialisé », soit inscrit dans le sédiment historico-culturel.

32. Entretien avec I9, en charge du processus de rédaction de la charte du PNRQ 2022-2034.

Dans un article de l'hebdomadaire local « Alpes & Midi » daté du 13 décembre 2018, la directrice de l'OTI qualifie le Queyras comme « un territoire habité qui a des valeurs : le respect et le partage de la nature et de l'activité humaine ».

33. Entretien avec I6 : À la question « Quel élément déclencheur pourrait engager le Queyras dans une voie alternative », I6 répond sans hésiter « Trois hivers sans neige consécutifs ».

RÉSUMÉS

Les territoires alpins situés hors des grands domaines skiables ont souvent connu un développement contrasté, entre la réalisation d'aménagements permettant la pratique du ski alpin, et la nécessité de construire un modèle alternatif, valorisant d'autres pratiques et d'autres saisons. Le Queyras a suivi ce processus cyclique, alternant entre des périodes fastes de développement portées par l'innovation, et des périodes de crises. Cette contribution retrace la

construction d'une association d'hébergeurs qui promeut les activités d'itinérances depuis quinze ans. Cette association est aujourd'hui devenue un acteur important de promotion de ces activités, identifiées par les acteurs touristiques comme un levier majeur pour l'avenir de l'identité touristique queyrassine. La trajectoire d'évolution de l'association est régulièrement ponctuée par le retrait d'actants non-humains. Alors qu'ils structuraient et équilibraient jusqu'alors son réseau-support, ce dernier doit alors se (re)composer autour de nouveaux acteurs et actants. Nos conclusions font état d'une évolution improvisée tendant vers l'agilité et la liberté d'action, avec la mise à distance progressive de l'acteur institutionnel. Cette évolution s'accompagne récemment de divers processus de traduction visant à recouvrer une cohérence d'ensemble par le truchement d'un principe supérieur commun territorial associé aux cités civiques et écologiques.

INDEX

Mots-clés : innovation par retrait, trajectoire spatiale, principe supérieur commun territorial, actants, symétrie

AUTEUR

YANN BORGNET

UMR PACTE, Université Grenoble Alpes.
y.borgnet@gmail.com